



Le Mot du Maire

J'ai rencontré à sa demande un couple de CUTRY qui arpente au quotidien chemins, trottoirs et autres espaces publics.

Tous deux sont venus me parler de dégradations, de déchets (bouteilles cassées, papiers, déjections canines...) laissés là où les gens se trouvent, d'incivilités avec des trottoirs inaccessibles, ou encore de délinquance routière comme le non-respect des feux rouges, des passages piétons ou encore des excès de vitesse.

La liste était longue, le tableau plutôt noir et dur à accepter mais j'ai apprécié cette démarche parce qu'elle se voulait constructive.

Ils ont convenu qu'on ne pouvait mettre un maire derrière chaque personne irresponsable ou encore un adjoint derrière chaque fou du volant.

Je leur ai expliqué toute ma difficulté à accepter que la justice classe sans suite une plainte pour dépôt sauvage alors que j'avais fourni photos de famille, factures ou encore divers documents avec l'adresse de celui qui s'est permis de salir notre environnement malgré une déchetterie à 4 Km.

Je leur ai expliqué que la gendarmerie est venue en mairie rencontrer des riverains excédés par des nuisances nocturnes, pour leur dire que le personnel n'était plus suffisant pour leur assurer la sérénité.

Je leur ai dit... La liste est trop longue !

Je me suis engagé à porter une réflexion sur ces thèmes particuliers au conseil municipal avec des pistes qui existent déjà et d'autres à envisager mais aussi, en précisant bien évidemment, qu'il faudra mettre un budget en face.

J'ai la certitude que les élus ne pourront pas tout régler en engageant des dépenses et je pense également que TOUS les citoyens doivent se sentir concernés et être acteurs en s'autorisant un petit rappel au civisme envers celui qui méconnaît le vivre ensemble.

Prenez soin de vous, les beaux jours sont devant nous.

Jean HUARD

Oui, la fibre arrive !

Le déploiement de la fibre est en cours sur notre commune.

Selon nos dernières informations, les travaux seront terminés pour le 30 juin. Suivra le délai légal de 3 mois, imposé par l'Etat, qui est en fait le temps d'information de tous les opérateurs potentiels.

Nous pouvons donc vous assurer qu'à compter du 1^{er} octobre vous aurez la possibilité d'engager la démarche auprès du fournisseur de votre choix pour être raccordé au très haut débit.

Si les conditions sanitaires le permettent, une réunion publique d'information sera organisée par la municipalité.

L'amenée du réseau à votre domicile sera financée par la communauté d'agglomération.

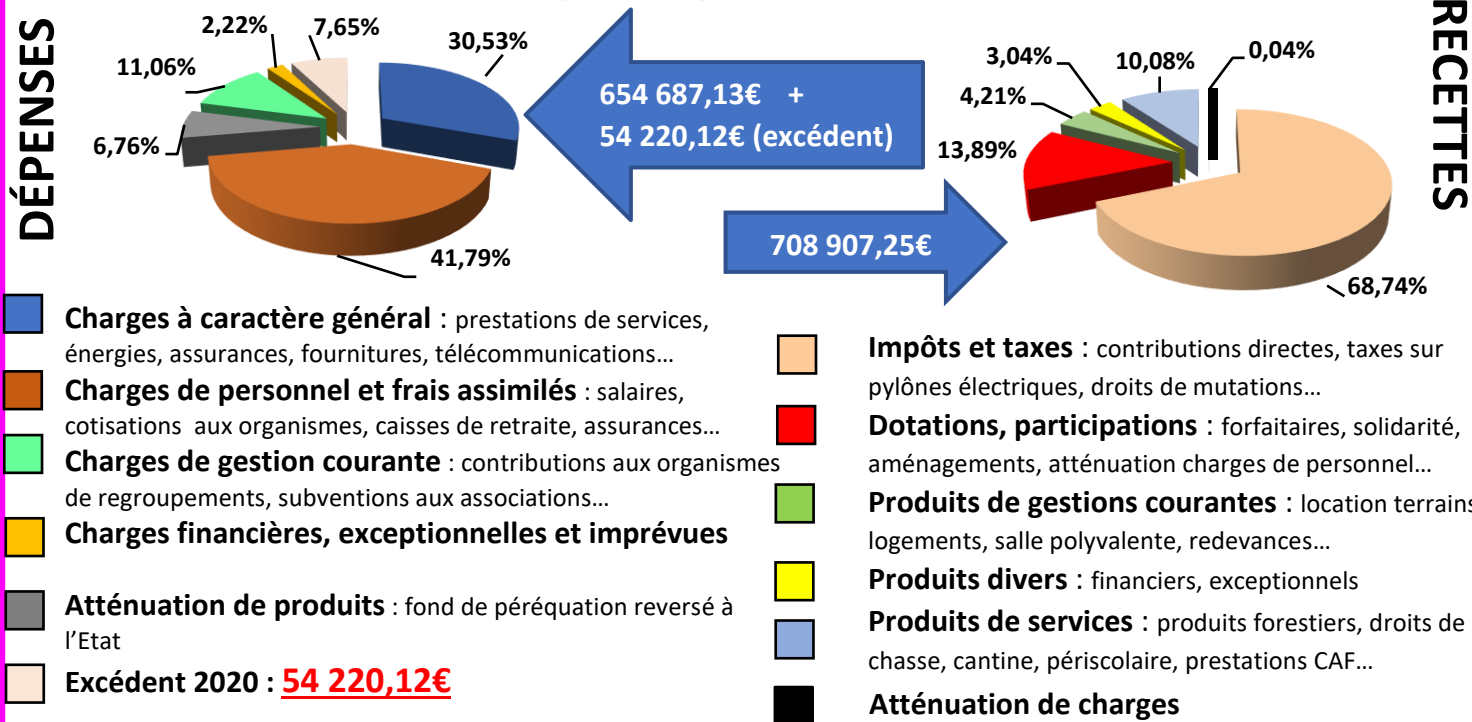
Les travaux dans votre espace privé seront de la responsabilité de votre fournisseur.



Compte Administratif 2020

Comme chaque année, nous vous présentons le compte administratif (CA) de l'année précédente. Le CA 2020 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 7,65% qui sera reversé à la section Investissement du budget primitif 2021.

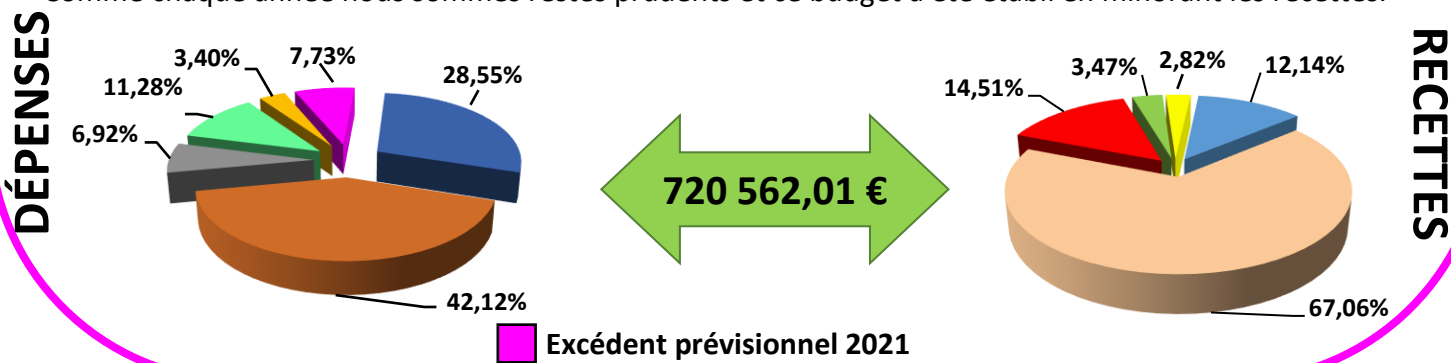
FONCTIONNEMENT



Budget Primitif 2021

Les graphiques ci-dessous représentent les dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif de fonctionnement 2021.

Comme chaque année nous sommes restés prudents et ce budget a été établi en minorant les recettes.



Le budget 2021 est particulier puisque pour la première fois depuis 13 ans, le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, seules taxes maîtrisées à ce jour par la commune après la disparition progressive de la taxe d'habitation.

Cette augmentation s'imposait à nous au regard des frais de fonctionnement en augmentation constante comme l'électricité, section de dépense importante avec l'éclairage public, qui a augmenté de plus de 40% depuis 2008, et ce malgré tous les efforts de maîtrise que nous menons au quotidien.

Il faut également parler de la baisse des dotations de l'Etat à hauteur de 80 000€ par an si on compare toujours à 2008 et la forte diminution des aides sur des emplois qui concernent notamment l'accueil périscolaire et la cantine. Concrètement c'est une augmentation moyenne de 35€ par foyer qui sera appliquée soit 3,5€ par mois pour ceux qui ont fait le choix du paiement mensuel. Nous l'assumons !

Gérer c'est prévoir et anticiper l'avenir, c'est pour cette raison que nous avons pris cette décision malgré l'excédent que nous avons réalisé en 2020 à hauteur de 54 220,12€. Il paraît en effet évident que les transferts de charges sur les collectivités et en particulier les communes ne vont cesser de croître à très court terme.



Incivilités : suite...

Pour info : adresse de la déchetterie

5 rue du Pulventeux

54400 LONGWY

MERCI !!!

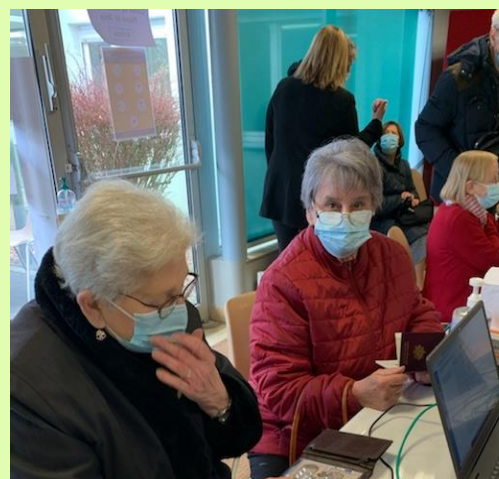


Vaccination

La municipalité a fait le choix d'accompagner les personnes de plus de 75 ans concernant l'inscription à la vaccination contre la COVID19 ainsi que pour le transport vers les centres.

Dès le 12 janvier, chaque personne de 75 ans et plus a été destinataire d'un courrier afin de recenser celles et ceux qui désiraient bénéficier du vaccin.

A ce jour sur les 49 personnes inscrites, 45 ont reçu les deux doses prévues, dont 36 qui ont souhaité bénéficier d'un transport en mini-bus. Parmi les inscrits, 2 n'ont pas pu être vaccinés car ils ont malheureusement contracté le virus ce qui repousse la possibilité de vaccination de 3 mois. Les deux derniers inscrits sur les listes vont être contactés rapidement maintenant que les premiers ont reçu leurs deux doses.



Les cloches sont passées !

Afin d'apporter une petite note de gaieté dans cette période un peu morose, les membres du CCAS de Cutry ont sillonné les rues du village durant le week-end de Pâques pour offrir deux sujets en chocolat à toutes les personnes de plus de 65 ans. Au total ce sont 127 foyers qui ont reçu la visite de l'équipe qui a distribué lapins, poules et cloches en chocolat, l'occasion d'échanger quelques mots et de s'informer sur les besoins éventuels des personnes rencontrées. Pour rappel, les personnes absentes lors du passage peuvent retirer leurs chocolats en mairie.

Le Week end des talents et passions de Cutry prévu les 5 et 6 juin 2021 est annulé en raison de la crise sanitaire.

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin au bureau de vote habituel. Une nouveauté : chaque électeur pourra être en possession de deux procurations. Il est rappelé qu'il est obligatoire de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité.



DON DU SANG

Malgré la crise sanitaire, vous avez été présents ! Un grand merci aux **43 personnes** qui se sont mobilisées pour donner leur sang.



La mémoire :

La tombe située dans le bois de la Roche, où sont enterrés 26 soldats tués le 22 août 1914, et le carré militaire du cimetière communal ont été restaurés. Cette opération s'est faite en lien avec l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et a été financée à 100% par le ministère des armées.



Nous ont quittés :

M. Jean-Claude DOUR le 26/02/2021, à l'âge de 78 ans, domicilié 29, rue de Chénières

M. Joseph DOBROWOLSKI le 10/03/2021, à l'âge de 71 ans, domicilié 4 Bis, rue de la Fontaine

Mme Michelle SCHLEGEL le 12/03/2021, à l'âge de 76 ans, domiciliée 43, rue de Fail

Mme Colette LAURENT le 21/03/2021, à l'âge de 94 ans, domiciliée 2, rue de Solmon

VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE


les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE

SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS

en appelant le secrétariat de mairie

MAIRIE de 

2 place Louis Dorion

☎ : 03 82 24 30 36

✉ : mairie-de-cutry@wanadoo.fr

www.cutry.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46

ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi, Mercredi, Vendredi
de 9h à 12h

Jeudi
de 14h à 18h30